Conseil de Quartier
MALADRERIE, ST-PAUL, ST-GABRIEL

Compte-rendu de la réunion plénière du Mercredi 7 Juillet 2021

Participants	Diffusion
Présents : Estelle BAYET, Michèle BERNARD, Béatrice BILBAULT, Thierry BOUQUEREL, Mathilde BOUTEMY, Frédérique CLOLUS, Camille DAIREAUX, Georges EDEINE, René FEREY, Céline FOUBERT, Jérôme GAZEL, Olivier HACQUIN, Véronique HARTEMANN, Anthony HEMERY, Pauline HERVIEU, Alain LAUNAY, Joffrey LAVIGNE, Béatrice LEMARCHAND, François LEBLANC, Julien LEGROS, Mathieu LHERMENIER, Blandine PARCHEMAL, Monique PELE, Jérôme QUERE, Françoise RENAULT, Cécile REYNIER, Frédéric SAMSON DOMAIN, Elodie SIGLER, Stéphane STANKOVIC, **Excusés :** Maurice FICHET, Myriam GRAR, Colette GRUENAIS, Thomas GUERARD, Sébastien GUITTON, Jason HUITELEC, Florence LASSERRE, François ROBINARD, Audrey VALLEE **Elus / services Mairie présents :** Sophie SIMONNET, Maire adjointe en charge de la participation citoyenne, de la proximité, de la vie associative et de la politique de la ville Bruno COUTANCEAU - Conseiller Municipal Délégué des quartiers Maladrerie, Saint-Paul, Saint-Gabriel Céline ROBERT, Directrice de la Proximité Antonio DA SILVA, Chef de service Pôle de Vie Nord-Ouest Laurent HALOUSE, Chef de Service participation citoyenne et services au public Olivier BONNETOT, Animateur relais, Pôle de Vie Nord-Ouest Bruno BOULANGER, Référent technique, Pôle de Vie Nord-Ouest **Elus / services Mairie excusés :** **Taux de présence :** 52,6% **Taux d'excusés :** 15,8%	Conseillers de quartier Délégué de quartier PVQ Nord-Ouest **Cadre réservé au PVQ - Diffusion aux élus et services concernés** Elu : Maire-adjoint en charge de la participation citoyenne Conseiller Municipal Délégué des quartiers Maladrerie, Saint-Paul, Saint-Gabriel Service : Direction de la Proximité

Ordre du jour de la réunion :

1. Présentation des élus
2. Présentation du Pôle de Vie des Quartiers
3. Présentation du fonctionnement du Conseil de Quartier et du Conseil citoyen
4. Présentation de la plateforme « Je participe à Caen ! »
5. Les prochains rendez-vous

1. Présentation des élus



Votre maire-adjointe en charge de la participation citoyenne, de la proximité, de la vie associative et de la politique de la ville
Madame Sophie SIMONNET



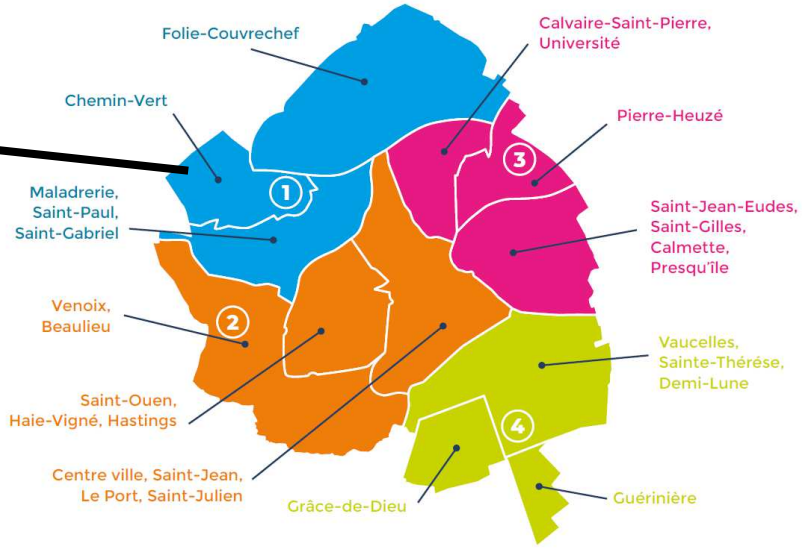
Votre conseiller municipal délégué des quartiers Maladrerie, Saint-Paul, Saint-Gabriel, président du conseil de quartier
Monsieur Bruno COUTANCEAU

2. Présentation du Pôle de Vie des Quartiers

Le Pôle de Vie a ouvert ses portes en 2012 au Chemin Vert, dans l'ancienne école maternelle Jean Racine.

Population de 25.469 habitants sur 3 quartiers constitués des secteurs suivants :
- Chemin Vert
- Maladrerie, Saint-Paul, Saint-Gabriel
- Folie Couvrechef





▪ *Objectifs et activités des Pôles de Vie des Quartiers*

- Offrir un rapport simplifié et de proximité à l'administration
  - (30.000 visites / 5.000 appels en 2019)
- Améliorer la qualité du cadre de vie des habitants, en assurant une veille et en réagissant rapidement aux dysfonctionnements signalés dans les quartiers
  - (9.750 signalements en 2019)
- Animer la participation citoyenne
  - (48 projets réalisés avec les habitants / 2 M d'€ entre 2015 et 2020)
- Favoriser la vie sociale et associative des quartiers
  - (12 week-ends d'animations, 7.320 prêts de salle pour 192 associations en 2019)

▪ *Principales démarches possibles au Pôle de Vie des Quartiers :*

- Demander un extrait de naissance
- S'inscrire sur les listes électorales
- Inscrire son enfant à l'école
- Payer la cantine scolaire
- Se renseigner sur les aides sociales
- Se renseigner sur tous les services disponibles dans le quartier
- Obtenir une carte de bus à tarif adapté selon le statut des personnes
- S'inscrire à des stages sportifs
- S'inscrire aux repas et aux voyages seniors
- Se renseigner sur les animations et les loisirs dans le quartier

▪ *Les Pôles de Vie des Quartiers / Points Info 14 / France Services :*

Les objectifs des Points Info 14 / France Services

- ✓ Permettre aux usagers d'effectuer les démarches administratives les plus simples à moins de 15 minutes de trajet de chez eux
- ✓ Être orientés au mieux vers l'un des 23 partenaires signataires participant à ce dispositif
- ✓ Réduire la fracture numérique pour les personnes n'ayant pas l'équipement ou les compétences pour effectuer des démarches en ligne

Les partenaires des Points Info 14 / France services

- ✓ Préfecture du Calvados (pour les démarches liées aux permis de conduire, aux cartes grises, etc.),
- ✓ CAF du Calvados,
- ✓ Mutualité Sociale Agricole (MSA) Côtes Normandes,
- ✓ Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail (CARSAT),
- ✓ Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Calvados,
- ✓ Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP),
- ✓ Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH),
- ✓ URSSAF Sécurité sociale des indépendants (ex RSI),
- ✓ EDF solidarité,
- ✓ SDEC Energie,
- ✓ SAUR traitement de l'eau,
- ✓ Enedis (ex ERDF),
- ✓ Tribunal de Grande Instance de Caen (Conseil Départemental d'Accès au Droit),
- ✓ Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF),
- ✓ Pôle emploi,
- ✓ Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie,
- ✓ Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Auge,
- ✓ Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands (CREAN),
- ✓ Association MATHILDE,
- ✓ Armée de terre,
- ✓ KEOLIS Bus Verts,
- ✓ SOLIHA Accompagnement dans les démarches d'aide au logement (ex ARIM des pays Normands).

3. Présentation du fonctionnement du Conseil de Quartier et du Conseil citoyen

Lieux d'échanges et de débats, **les conseils de quartiers permettent aux habitants, aux associations et aux acteurs locaux de s'informer, de donner leur avis, d'effectuer des propositions et de développer des projets sur des sujets d'intérêt général qui touchent à leur quotidien, notamment en termes d'amélioration du cadre de vie et de renforcement du lien social.**

La Ville de Caen considère les conseils de quartiers et leur coordination comme les instances pivots de la participation citoyenne.

Ainsi, ces derniers constituent le point d'entrée des consultations de proximité. Ils mettent à contribution leur force de mobilisation et leurs compétences, notamment en terme de diagnostic d'usage.

Généralistes, ils sont un relais non exclusif mais néanmoins incontournable entre les élus, les services de la Ville, et les habitants.

12 Conseils de quartiers ont été mis en place sur l'ensemble de la Ville Caen composés de **634 Conseillers de Quartiers.**

La composition des conseils de quartiers a évolué vers plus d'ouverture et de représentativité de tous les habitants (jeunes, seniors, femmes, hommes, actifs, retraités, etc.).

Chacun des douze conseils de quartiers est composé d'un **collège d'acteurs locaux** (représentants d'associations, commerçants, etc.), **d'un collège d'habitants** dont certains ont été tirés au sort à partir des listes électorales et en prenant en compte l'exigence de parité et d'un **collège « porteurs de projets »,** à l'issue de l'appel à projet, les habitants et les acteurs locaux, porteurs d'un des projets de budget participatif retenus, seront invités à rejoindre le conseil de quartier concerné.

▫ Composition du Conseil de Quartier de la Folie Couvrechef :

Habitants volontaire		Habitants tirés au sort	Associations et acteurs locaux
Anciens	Nouveaux		
14	27	15	4
60			

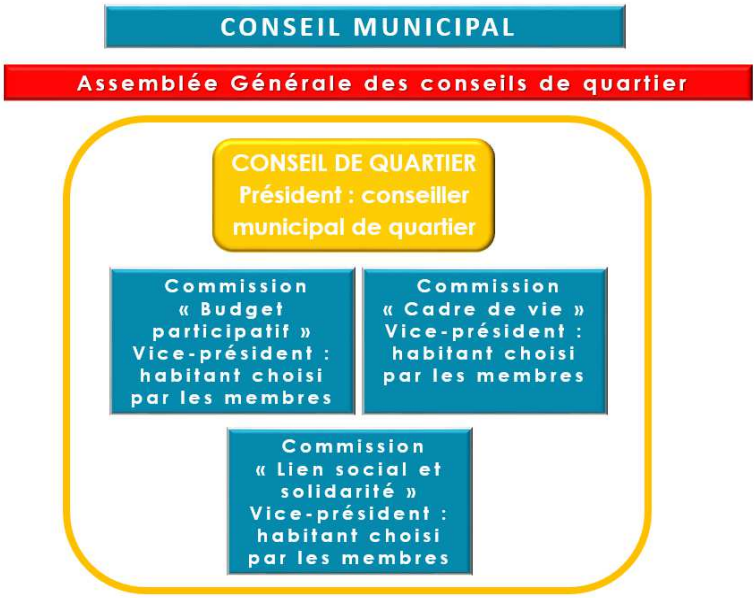
▫ Fréquence et type de réunions liées au Conseil de Quartier

Les 12 Conseils de Quartiers peuvent être réunis en **assemblée générale** sur convocation du Maire, une à deux fois par an. La première Assemblée Générale des conseils de quartiers renouvelés se tiendra le Lundi 4 Octobre 2021.

Le Conseil de Quartier se réunit en **assemblée plénière** ouverte au public au moins deux fois par an.

Des réunions des **commissions**, publiques ou non selon les sujets abordés, sont aussi organisées. Chaque membre du conseil de quartier peut décider de s'investir dans l'une ou plusieurs des commissions qui auront été mise en place par le conseil de quartier. Les modalités de fonctionnement des différents groupes sont construites en concertation avec

les conseillers de quartier de manière autonome, un vice-président étant élu pour chacune des commissions.



Sur le territoire caennais, la Ville accompagne également la **création de conseils citoyens sur les 5 quartiers politique de la ville** : les Conseils citoyens du Calvaire Saint Pierre, du Chemin vert, de la Guérinière, de la Grâce de Dieu, et de la Pierre Heuzé.
Une réunion de présentation de ces instances sera **proposée en septembre prochain aux conseillers de quartiers, aux acteurs locaux et aux habitants intéressés.**

Objectifs des Conseils citoyens :
La participation active et directe de l'ensemble des habitants et des acteurs des quartiers afin de réduire les inégalités dans les principaux domaines suivants :

- Emploi
- Insertion
- Education
- Santé
- Culture
- Sport
- Soutien à la parentalité
- Lien social
- Amélioration du cadre de vie
- Développement économique
- lien social

4. Présentation de la plateforme « Je participe à Caen ! »

Les objectifs poursuivis par la Ville sont de renforcer la relation Ville-citoyen et de renouveler les méthodes de l'action publique.

Pour développer la démocratie participative par une mise en pratique structurante et donner du pouvoir d'agir aux citoyens, la Ville met en place **un budget participatif**. Des projets proposés par les habitants, destinés à améliorer le cadre de vie, des projets numériques, etc… et correspondant à des dépenses d'investissement, sont soumis à un vote ouvert à tous les Caennais et Caennaises mais aussi aux personnes ayant une activité professionnelle ou associative sur Caen, sans forcément y habiter.

Une rentrée associative placée sous le signe de l'engagement citoyen !
La manifestation « Place aux Assos » organisée le 4 Septembre prochain est devenue un véritable baromètre de la vitalité associative locale.
En Septembre 2020, les caennais et les associations étaient au rendez-vous malgré un contexte sanitaire compliqué.

L'objectif de l'édition 2021 : accueillir jusqu'à 300 associations et faire évoluer le périmètre de la manifestation, de la rue de Saint Pierre au nouveau boulevard Maréchal Leclerc en passant par la Place de la République.

Le jour de « Place aux assos, » la Ville va procéder au lancement de la plateforme numérique participative, « Je participe à Caen ! » ayant pour périmètre la ville de Caen.

Cette plateforme s'adressera à tous les citoyens, habitants ou acteurs locaux et permettra :

- D'animer les budgets participatifs
- De proposer des consultations de proximité aux habitants des 12 quartiers
- De publier l'agenda des réunions publiques et des conseils de quartiers et partager leurs comptes rendus

Pourquoi un espace de l'engagement citoyen sur « Place aux assos » ? Pour se saisir de la visibilité et de la dynamique de « Place aux assos » et pour donner un coup de projecteur au lancement de cette plateforme.

D'une manière plus générale, valoriser l'engagement citoyen dont la valeur a pu être mesurée en ces temps de crise sanitaire

▪ Les budgets participatifs

- 2 millions € par an
- Des projets d'habitants et d'acteurs locaux pour l'intérêt général
- Des dépenses d'investissement
- 400.000 € maximum par projet

Des projets dans les champs de compétence de la Ville de Caen ou déléguées à la Communauté Urbaine Caen-la-Mer dans les domaines suivants :

- Solidarité, cohésion sociale, liens intergénérationnels
- Santé, handicap
- Éducation, jeunesse et sports
- Mobilité, partage de la voirie, voies douces
- Environnement, transition écologique et ville durable
- Qualité du cadre de vie
- Culture et patrimoine
- Ville intelligente et numérique

5. Les prochains rendez-vous

► Samedi 4 septembre 2021
« PLACE AUX ASSOS » sous le signe de l'engagement citoyen et bénévole.
Découvrez la plateforme numérique « JE PARTICIPE A CAEN ! »

► Mardi 7 septembre 2021 à 18h30 – Maison de quartier du Chemin Vert – 3 rue Pierre Corneille
« LE BUDGET PARTICIPATIF C'EST QUOI ? »
Réunion de chaque Conseil de Quartier pour préparer un projet à présenter dans le cadre du Budget Participatif

► Lundi 4 Octobre 2021
« ASSEMBLEE GENERALE DES CONSEILS DE QUARTIERS »
Réunion des 634 Conseillers de quartiers en présence de M. Joël BRUNEAU, Maire de Caen

► Du 11 au 29 Octobre 2021
« COMMISSIONS THEMATIQUES ET VICE-PRESIDENTS »
Réunion de chaque Conseil de Quartier pour la mise en place des commissions « Cadre de vie », « Lien social et solidarité » et choix des Vice-Présidents.